

RECOMMANDATIONS A MES ENFANTS ET PETITS ENFANTS

Mes chers enfants,

Si la mort me surprend sans que je puisse vous bénir et vous parler, je vous recommande de rester toujours unis comme vous l'avez été de mon vivant.

Que la pensée de votre mère qui vous a tant aimés et qui vous a élevés dans la crainte et l'amour de Dieu vous aide et vous encourage à remplir vos devoirs envers Dieu et envers votre prochain.

N'oubliez jamais les principes sacrés de votre religion catholique et donnez toujours le bon exemple à vos enfants afin qu'ils servent Dieu et l'aiment de tout leur coeur.

Je recommande à tous mes petits enfants que j'ai chéris tout particulièrement, d'imiter leurs pères et mères et d'être à leur égard aussi obéissants, respectueux et reconnaissants qu'ils l'ont été envers moi; qu'ils ne cessent de leur répéter comment ils ont entouré leur mère après la mort de leur regretté père et combien ils m'ont rempli le coeur de consolations.

Chers petits enfants, priez tous les jours pour votre Bonne Maman et rendez à vos pères et mères les joies qu'ils m'ont données.

Je remercie bien mes gendres et belles filles du bonheur qu'ils donnent à mes enfants. Je les confonds dans mon coeur et les aime de la même affection

Je vous bénis tous sans exception et demande à Dieu que nous soyons tous réunis un jour dans le ciel pour l'aimer éternellement.

Aimez bien votre prochain, Soyez indulgents pour chacun et surtout pardonnez à ceux qui pourront vous nuire ou vous faire de la peine. Soyez toujours honnêtes et droits dans tous vos actes

et souvenez-vous que:

"LA VRAIE GLOIRE NAIT DE LA VERTU."

Devise des BOURDILLON

Camille BOURDILLON née BORDE
1838-1902

Epouse de Septime-Léon BOURDILLON

Lettre à mes enfants ou conseils à suivre après ma mort

15 mai 1899

Camille Borde veuve Léon Bourdillon

Je vous recommande mes chers enfants d'observer fidèlement les principes de religion et de famille que votre père et moi nous avons gravés dans vos cœurs dès votre plus tendre enfance. Aimez-vous bien, souvenez-vous que l'union fait la force et entretenez constamment dans vous aussi les sentiments d'affection pour tous les membres de votre famille et la vénération pour vos grands-parents. Que jamais la plus petite discussion ne soit pour vous un sujet de trouble, ni refroidisse votre affection !

Ayez toujours la vénération de votre père ; rappelez-vous souvent la tendre sollicitude qu'il avait pour vous, le soir qu'il prenait à vous procurer des distractions et le bonheur qu'il éprouvait à fêter chacun de vous en particulier.

Que ces souvenirs réveillent ou plutôt fassent vivre chez vous à chaque instant l'esprit de famille qui doit vous guider dans les plus petites actions de votre vie et agissez toujours comme si nous étions avec vous et que vous voulez nous faire plaisir. Imitiez la bonté de votre père, sa charité et son dévouement pour tous. Que les aînés soient les protecteurs des plus jeunes qu'ils leur donnent le bon exemple et puisqu'ils ont su apprécier les douceurs de la maison paternelle ; qu'ils racontent aux plus jeunes dont la raison n'est pas assez développée et qu'ils leur disent les soins et attention dont ils ont été l'objet et afin de leur inspirer le respect et la vénération pour la mémoire de leurs père et mère. L'esprit de famille, les enfants il faut le conserver toute la vie ! En ce qui concerne la religion rappelez-vous que vous ne trouverez le vrai bonheur sur la terre qu'en observant fidèlement vos devoirs envers Dieu et la sainte-Eglise. Ne vous éloignez jamais des pratiques religieuses et si jamais le plus petit doute survenait dans l'un de vos esprits sur l'infailibilité de la sainte-Eglise rappelez-vous que vous êtes tous nés et baptisés catholique ; que votre mère a toujours pratiqué scrupuleusement cette belle religion ; que votre père a vécu en bon catholique, qu'il a professé sa foi à ses derniers moments en recevant les derniers sacrements. Votre grand-père paternel a reconnu que la religion catholique est la seule véritable puisqu'il est mort en remplissant les devoirs du bon catholique et abjuré le protestantisme. Observez toujours la religion de vos père et mère, en suivant ce qu'elle a

prescrit ; vous ne vous écarterez jamais de vos devoirs envers Dieu et la Société. A mes garçons je recommande surtout de bien se garder des doctrines perverses des libres penseurs qui ne peuvent les conduire qu'au vice, et atteindre leur foi et moralité ; qu'ils évitent les mauvaises compagnies et ne fréquentent que les personnes capables de leur donner de bons conseils ; qu'ils aient en horreur les repas et réunions où l'on peut se corrompre ; qu'ils observent toujours une grande sobriété, se rappelant comment les excès sont funestes autant à l'âme qu'au corps. Ayez une vie régulière mes enfants et les prit et les corps de développerons d'une manière favorable. Soyez toujours juste et droit en affaires et évitez les plus petites choses qui pourraient compromettre votre honneur et délicatesse ! Gardez-vous des jeux de hasard, ils sont la perte des jeunes gens et corrompent leurs cœurs.

Si vous venez à vous marier mes enfants évitez les unions entre parents proches, elles ont toujours été contraire aux vues de votre père et de votre mère et choisissez toujours quelqu'un qui soit de la religion catholique ; je vous le recommande.

Pour ce qui est de la fortune, si je meurs avant qu'Emmanuel ne soit d'âge ou n'ait la capacité voulue pour administrer ; ce soin sera confié à votre oncle Jules ou en son absence à votre oncle Gustave. Je vous recommande mes enfants la prudence et l'économie pour ne pas gaspiller ni dissiper cette fortune que votre père a acquise honorablement et à la sueur de son front. L'excès du travail nuit à sa santé, vous le savez bien et il est mort on peut le dire du travail tant il avait à cœur de laisser une position à ses enfants. Conservez donc ce qu'il a laissé afin d'éviter la misère et surtout faites un bon usage des biens de la terre afin que Dieu vous bénisse. Faites l'aumône et ne refusez jamais de contribuer aux bonnes œuvres ; persuadée que vous en aurez la récompense dans le Ciel.

Mes enfants lisez souvent ces lignes et je recommande à Léonie de les rappeler souvent à ses frères et sœurs. Je désire aussi que vous n'oubliez pas vos bonnes et que vous leur procuriez des soins quand elles en auront besoin. Ne laissez pas le deuil de votre père et de votre mère avant trois ans et conservez pour leur mémoire le plus longtemps possible les regrets. Abstenez-vous pendant ces années de deuil des réunions et des fêtes publiques.

Votre mère Vve Léon Bourdillon